

Maître d'ouvrage

Commune de Sécheval

Plan Local d'Urbanisme

Servitudes

**Direction
Départementale des
Territoires
des Ardennes**

Service Logement et Urbanisme



PRÉFET DES
ARDENNES

Direction
Départementale
des Territoires

Echelle : 1/7 500

SERVITUDES

- Limite communale
 - I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques lignes 63 kV
 - I3 - Servitudes d'utilité publique d'implantation et de passage des canalisations de transport et de distribution de gaz
 - SUP 1 GRT GAZ - Servitudes d'utilité publique d'effets pour la maîtrise de l'urbanisation
 - PT1 - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques
 - PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
 - AS1 - Servitudes relatives à la protection des périmètres de protection des eaux potables et minérales périmètre immédiat
 - AS1 - Servitudes relatives à la protection des périmètres de protection des eaux potables et minérales périmètre rapproché
- Servitude I2 : se reporter aux autres annexes du plan à connaissance du PLU
Servitudes A5 et PT3 : Contacter le gestionnaire des servitudes

Les servitudes et informations sont reportées sur le plan à titre indicatif.
Seuls les décrets ou arrêtés et les plans qui les accompagnent font foi.

